

Point 7.3 de l'ordre du jour – Avancées du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC)**Objet :**

1. Informer les Membres des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Cadres du plan de durabilité du Centre océanien sur les changements climatiques sur le courtage des connaissances, la transposition de la science aux services et à la recherche, le renforcement des capacités et l'innovation, approuvés par la 31^e Conférence des représentants et représentantes du PROE en 2023.

Contexte :

2. Le Plan de durabilité et les principaux cadres du Centre océanien sur les changements climatiques ont été approuvés par la 31^e Conférence des représentants et représentantes du PROE en septembre 2023. Les cadres sont des mécanismes d'exécution essentiels pour le PCCC. Chacun d'entre eux dispose d'un mécanisme d'incubation des initiatives du Partenariat, et de mécanismes pour la participation, la mobilisation des ressources, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage.
3. La mise en œuvre des cadres du PCCC repose sur des partenariats solides avec les pays océaniques, les instituts de recherche appliquée, les partenaires de développement et les bailleurs, ainsi que le secteur privé. Ils sont conformes aux priorités régionales et nationales, ainsi qu'avec la gouvernance, la stratégie et le plan d'activité du PCCC.
4. Les visions des cadres et les principales avancées réalisées entre septembre 2023 et septembre 2024 sont décrites ci-dessous :

Courtage des connaissances : les parties prenantes et les pays du Pacifique recevront en temps opportun des informations solides, dans des formats intuitifs, en ce qui concerne le développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques.

- a) Modernisation et restructuration du Portail océanien sur les changements climatiques pour le rendre plus intuitif et plus axé sur les utilisateurs.
- b) Numérisation des ressources audiovisuelles du PROE
- c) Ateliers de courtage des connaissances et de renforcement des capacités à l'échelle nationale (par exemple, Îles Salomon et Samoa)
- d) Achèvement des ateliers de courtage des connaissances à l'échelle sous-régionale pour la Mélanésie, la Polynésie et la Micronésie (dont un atelier de courtage des connaissances à l'échelle nationale pour les Îles Salomon).
- e) Création d'une communauté de pratique de courtage des connaissances du Pacifique pour mettre en commun les connaissances et les apprentissages.

Transposition de la science aux services et à la recherche appliquée : renforcement des partenariats en matière de recherche sur les changements climatiques pour les États et territoires insulaires océaniques

- a) Création par l'Australie d'un programme de bourses pour faire progresser les résultats en matière de climat, de santé et d'équité grâce à une action locale dans le cadre du programme indo-pacifique en partenariat avec l'Université de Melbourne : 15 boursiers ont conçu des études et des documents stratégiques sur les domaines thématiques des changements climatiques et de la santé.
- b) Mise en place d'un partenariat avec l'Université nationale du Samoa (NUS) et l'Université Victoria de Wellington (VUW) pour accueillir la 4^e Conférence sur les changements climatiques dans le Pacifique (4POPCCC) en mai 2024.
- c) Direction par le PCCC de la coordination et de la participation du Pacifique aux travaux du GIEC, tel qu'approuvé par le 6^e Conseil météorologique du Pacifique (CMP). Facilitation du dialogue du GIEC dans le Pacifique avec le Dialogue régional du Pacifique de l'ANU – Rapport de synthèse (SYR) du sixième cycle d'évaluation (AR6)
- d) Élaboration de la feuille de route pour la transposition de la science aux services et à la recherche en matière de changements climatiques, avec l'aide financière de WISER Asie-Pacifique par l'intermédiaire de l'Office météorologique du Royaume-Uni (UKMO).

Renforcement des capacités : amélioration des compétences et du savoir-faire dans la région par le biais des formations fournies par le PCCC.

- a) Programme d'intégration et séminaire pour les parlementaires du Pacifique en partenariat avec l'Assemblée législative des Tonga et l'Association parlementaire du Commonwealth
- b) Partenariat avec le Fonds d'infrastructure résiliente océanique (PRIF) pour la conception de formations sur la problématique femmes-hommes et les infrastructures de lutte contre les changements climatiques.
- c) Formation et renforcement des capacités en matière d'accès au financement climatique – Renforcement des capacités des petits États insulaires en développement du Pacifique en matière d'accès au financement climatique par l'appui à la formation du Réseau des conseillers en finance climatique, en partenariat avec le GGGI et la CPS. Approfondissement de la formation sur le financement de l'action climatique avec AIT RRC.AP¹, le FVC et la BAD.
- d) Apport d'une aide nationale ciblée au secteur privé, aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux groupes vulnérables. Aide aux actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes.
- e) Participation à des actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques et les droits de la personne ; coorganisation avec le Samoa d'une formation sur les droits humains, l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale.

Innovation : accès par les États et territoires insulaires océaniques à des solutions innovantes, applicables et pertinentes en matière de lutte contre les changements climatiques, rentables, dans le but de renforcer la résilience face aux changements climatiques et d'atténuer leurs incidences

- a) Début de la mise en œuvre du projet de coopération technique de la JICA pour des solutions innovantes en matière de résilience du Pacifique face aux changements climatiques entre mars 2023 et mars 2027

¹ Centre de ressources régional pour l'Institut technologique de l'Asie et de l'Asie Pacifique

- b) Organisation par le PCCC de la deuxième exposition sur l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques dans le Pacifique, qui aura lieu au quatrième trimestre 2024.
 - c) Prises d'initiatives par le PCCC visant à créer un salon de l'innovation, outil virtuel d'aide et d'amélioration de l'accès à des solutions innovantes et adaptées aux changements climatiques.
 - d) Progression du PCCC dans l'évaluation initiale visant à formuler une analyse de rentabilité en vue de la création du pôle d'innovation du PCCC consacré aux investissements climatiques
 - e) Initiative de résilience climatique urbaine : communes bleues et vertes, plan directeur intégré de résilience face aux changements climatiques pour les centres urbains du Pacifique
 - f) Aide ciblée aux pays : aide et partenariat avec les autorités des Îles Salomon pour le projet d'écologisation des Jeux du Pacifique 2023
 - g) Participation du secteur privé : engagement initial avec le FENU et les Chambres de commerce des Îles Salomon, de Nauru, de la République des Îles Marshall et de Vanuatu pour encourager la participation du secteur privé.
 - h) Initiatives « Living Labs » (Laboratoires vivants) avec la SINU² : solutions traditionnelles fondées sur les connaissances pour lutter contre les changements climatiques.
 - i) Création d'outils innovants pour la résilience climatique (ex. : collaboration avec l'OIE via le programme PEBACC+ pour créer un outil de planification de solutions fondées sur la nature ; guide de la cartographie et de l'analyse de la résilience écosystémique et socioéconomique³ destiné aux petits États insulaires en développement du Pacifique).
5. Le PCCC aspire au renforcement des partenariats et à l'intensification de la collaboration dans le but de mobiliser des ressources pour :
- a) un investissement programmatique à long terme axé sur les principales fonctions du PCCC et sur les priorités des États et territoires insulaires océaniques ;
 - b) continuer à rechercher des investissements et des aides pour le Pôle d'innovation du PCCC consacré aux investissements climatiques afin de fournir aux États et territoires insulaires océaniques des ressources contextuelles, flexibles, prévisibles et durables, accessibles tant au secteur privé qu'au secteur public ;
 - c) veiller à ce que les investissements dans la lutte contre les changements climatiques portent leurs fruits et ce, sur le long terme.

Recommandation :

6. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
- 1) **prendre acte** des progrès réalisés dans la mise en œuvre des cadres du plan de durabilité du Centre océanique sur les changements climatiques entre septembre 2023 et septembre 2024, notamment en ce qui concerne les initiatives visant à promouvoir les investissements à long terme pour le maintien et l'exécution des quatre principales fonctions du PCCC, dont son pôle d'innovation consacré aux investissements climatiques, et son aspiration au renforcement des partenariats et à l'intensification de la collaboration dans le but de mobiliser des ressources pour la durabilité du Centre océanique sur les changements climatiques.

² Université nationale des Îles Salomon

³ « ESRAM »